

Pays: Italie

Commission: Santé

Problématique: quelle coordination européenne pour assurer des systèmes de santé plus solides et accessibles aux Européens?

L'Italie, est un membre fondateur de l'Union européenne et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), possède un système de santé publique, le Servizio Sanitario Nazionale (SSN), garantissant l'accès aux soins pour tous les citoyens. Toutefois, les défis récents, notamment la pandémie de COVID-19, ont mis en évidence la nécessité d'améliorer l'efficacité du système de santé, d'investir dans la modernisation des infrastructures hospitalières et de renforcer la coopération européenne pour faire face aux crises sanitaires de manière coordonnée et solidaire.

Actuellement, l'Italie est gouvernée par la Première ministre Giorgia Meloni, en fonction depuis le 22 octobre 2022. Elle dirige une coalition rassemblant *Fratelli d'Italia* (Fdi), la *Lega*, *Forza Italia* et *Nous modérés*. Son gouvernement met l'accent sur la réduction des impôts, le renforcement de la protection sociale et la consolidation des relations internationales, notamment avec les États-Unis et l'Union européenne. Dans ce contexte, la réforme du système de santé figure parmi les priorités, avec un accent particulier sur la modernisation des infrastructures, l'amélioration des conditions de travail des professionnels de santé et une meilleure préparation aux crises sanitaires.

L'Italie reconnaît que la santé est un enjeu global nécessitant une action concertée à l'échelle européenne. Elle s'engage à poursuivre des réformes internes et à renforcer la prévention des maladies, la recherche médicale, ainsi que le partage des meilleures pratiques, tout en assurant une coopération renforcée au sein de l'Union européenne pour garantir des systèmes de santé plus solides et accessibles à tous les Européens.

L'Italie s'efforce de moderniser son système de santé tout en favorisant une approche européenne de la numérisation et des infrastructures de santé. Un investissement majeur dans les infrastructures hospitalières et la numérisation des services de santé est en cours, avec un accent particulier sur la télémédecine et la mise en place de dossiers médicaux électroniques nationaux. La coopération avec d'autres États membres de l'Union européenne pour harmoniser ces technologies et optimiser leur fonctionnement à l'échelle européenne est essentielle pour garantir un accès plus rapide et plus équitable aux soins à travers le continent.

Un renforcement du personnel de santé est nécessaire pour faire face aux défis actuels et futurs. L'Italie prévoit d'augmenter le recrutement et la formation de nouveaux professionnels de santé, tout en facilitant la mobilité des professionnels de santé au sein de l'Union européenne. La coordination européenne permettrait de pallier les pénuries de médecins et d'infirmiers dans certaines régions, de partager les meilleures pratiques en matière de formation et d'une offre de soins homogène dans toute l'Europe. Le soutien de l'Union européenne à la formation continue et à l'échange de compétences permettra de répondre aux besoins croissants de personnel qualifié.

La préparation aux crises sanitaires constitue un axe central des réformes italiennes. afin d'une gestion efficace des crises sanitaires, l'Italie soutient la mise en place d'une coordination européenne plus forte, avec des stocks stratégiques partagés de médicaments et d'équipements médicaux, et des plans de réponse rapide aux pandémies à l'échelle

européenne. L'Union européenne jouerait un rôle clé dans l'organisation de la solidarité et de l'échange de ressources entre les États membres, afin de faire face de manière coordonnée aux urgences sanitaires, comme l'a montré la crise de la COVID-19. Cela inclut la gestion commune des stocks de vaccins, des traitements médicaux et des équipements nécessaires.

Concernant la coopération européenne en matière de santé, le gouvernement italien se montre sélectif. Bien que favorable à des collaborations spécifiques, notamment en recherche médicale, il insiste sur l'importance de la souveraineté nationale dans la gestion des systèmes de santé. Cette position reflète un scepticisme envers une intégration européenne trop poussée, privilégiant des actions au niveau national et indépendant.

L'Italie reconnaît que la santé publique est étroitement liée à l'environnement et aux modes de vie modernes. La pollution, le changement climatique et les maladies chroniques ont un impact direct sur la qualité de vie des citoyens européens. L'Italie soutient l'idée de politiques de santé environnementale communes au sein de l'UE, visant à réduire la pollution, améliorer la qualité de l'air et lutter contre les maladies respiratoires chroniques, en particulier dans les grandes villes. De plus, des campagnes européennes de sensibilisation sur les risques liés aux maladies respiratoires chroniques et les maladies cardiovasculaires permettront de renforcer la prévention à l'échelle de l'Union.

Concernant les maladies chroniques, l'Italie renforce ses politiques de prévention contre l'obésité, le diabète et les maladies cardiovasculaires, tout en s'inscrivant dans une démarche européenne pour la promotion d'une alimentation équilibrée et d'un mode de vie sain. En collaboration avec les autres pays européens, l'Italie promeut le modèle méditerranéen comme référence en matière de nutrition saine et encourage l'adoption de politiques de santé publique visant à réduire les facteurs de risque pour les maladies chroniques. L'encouragement à la pratique du sport, au niveau national et européen, est une priorité pour améliorer la santé globale de la population européenne.

Néanmoins, au cours des derniers mois, le secteur de la santé en Italie a été le théâtre de mobilisations importantes. Le 20 novembre 2024, une grève nationale de médecins et infirmiers a dénoncé bas salaires et sous-investissement, suivie, le 29 novembre, d'une grève générale menée par la CGIL et l'UIL contre les coupes budgétaires du gouvernement italien. Ces mouvements illustrent l'urgence d'améliorer le financement et l'organisation de la santé publique.

Parallèlement, les conditions de travail restent préoccupantes : les soignants effectuent de nombreuses heures supplémentaires en raison d'une pénurie de personnel, et les salaires affichent un écart significatif, avec des rémunérations inférieures de 3 700 à 8 000 euros par rapport à la moyenne européenne. De plus, la sécurité des hôpitaux est remise en question, avec 16 000 agressions recensées en 2023, soit une hausse de 38 % depuis 2019, incitant certains syndicats à demander des mesures de protection renforcées.

L'Italie affirme sa souveraineté en matière de santé et met en œuvre des réformes nationales pour renforcer l'efficacité et l'accessibilité de son système de soins. Si elle reconnaît l'intérêt de coopérations ciblées, notamment en recherche et innovation médicale, elle privilégie une gestion indépendante, adaptée aux besoins spécifiques de sa population. L'Italie entend ainsi garantir un système de santé solide, moderne et résilient, fondé sur ses propres choix et priorités, sans dépendre d'un financement ou d'une coordination imposée au niveau européen.